



**4ACG (Anciens Appelés en
Algérie et leurs Amis Contre la Guerre)**

25, rue Fabre d'Eglantine
92500 Rueil Malmaison

Le 15 octobre 2013

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

En 1998 Monsieur Lionel Jospin, alors Premier Ministre, a déclaré lors des cérémonies des 80 ans de l'Armistice" de la guerre de 1914-1918 à propos des « *fusillés pour l'exemple* » que ces soldats, désignés pour l'exemple réintègrent pleinement notre mémoire collective nationale". Il n'a pu aller au bout de ses intentions.

Nous avons entendu non sans émotion le discours, prononcé le 11 novembre 2008 à la Nécropole Nationale de Douaumont – Meuse, à propos des Fusillés pour l'exemple de 1914-1918 par votre prédécesseur à l'Élysée : « *Mais aujourd'hui, en ce 11 novembre 2008, alors que presque tous les témoins de cette tragédie ont disparu, alors qu'en France le dernier soldat survivant de cette guerre atroce n'est plus, alors que les haines se sont éteintes, que l'esprit de revanche a disparu, que nul parmi ceux qui se sont tant combattus ne songe plus à dominer l'autre, le temps est venu d'honorer tous les morts.*

Ceci est l'exacte vérité de ce qui s'est passé dans l'horreur de la guerre et des tranchées, sous les obus et la mitraille, dans le sang, la boue et la mort.

Hélas votre prédécesseur n'a pas osé aller jusqu'au bout de sa conviction.

Alors, si les mots ont un sens, et les mots ont un sens, vous devez réhabiliter les 650 soldats fusillés pour l'exemple. Réhabilitation n'est pas un mot qui fait injure à la mémoire de notre peuple, c'est un mot qui l'honorerait si vous décidiez de le prononcer.

Ceux qui furent exécutés alors *ne se sont pas déshonorés, n'ont pas été des lâches. Ils sont allés simplement* jusqu'à l'extrême limite de leurs forces et *ont été désignés et jugés* par l'arbitraire militaire.

Nous vous demandons la réhabilitation globale de ces *fusillés pour l'exemple* afin de réunir enfin toutes les victimes de cette immense boucherie impitoyable. Plus de bons ou de mauvais morts. Que des morts.

A Craonne, sur le plateau, pendant l'offensive Nivelles, il y a eu 900 morts en moyenne par jour. Le prix du sang: 150 000 morts en 48 heures en avril 1917.

Ils refusaient de se battre et de mourir pour rien.

Ils voulaient mettre fin à la boucherie.

Ils refusaient de massacrer d'autres hommes sous d'autres uniformes.

Ils fraternisaient au-delà des tranchées.

Ils voulaient la paix et la liberté.

Morts pour qui?

Morts pour quoi?

Ils étaient nos grands-pères, ils étaient nos pères. Ils étaient tout, et ils ne furent plus rien.

La souffrance de leurs parents, de leurs épouses, de leurs enfants fut aussi intense que toutes les souffrances de toutes les familles de tous les morts.

Le Royaume Uni a adopté en 2008 une loi sur la grâce des soldats de la Première guerre mondiale, loi sur la grâce des soldats de l'Empire Britannique exécutés durant la guerre de 1914-1918 pour délit de lâcheté, de désertion ou tentative de désertion, désobéissance, abandon de poste, pour s'être endormi à leur poste, avoir jeté les armes ou frappé un supérieur ou pour des buts similaires. Malgré les différences juridiques et la législation de nos deux pays, nous attendons de la République Française une décision de même nature. Pour être juste la mesure doit s'appliquer à tous.

Nous demandons justice pour les fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale

La réhabilitation ne saurait être juridique :

- car elle serait alors au cas par cas et ne déboucherait éventuellement que dans des années et pas pour tous les Fusillés pour l'exemple.
 - car plus de 20% des dossiers des Conseils de guerre ont été détruits.
 - car il n'y a plus aucun témoin de ces actes.
 - car les dossiers qui restent ont tous été constitués à charge par les fusilleurs.
- Comment dès lors pourrait passer une justice sereine et impartiale ?

La réhabilitation doit être collective :

- car il est impossible de différencier les cas des fusillés.
- car il faut appliquer le principe qu'il vaut mieux un coupable en liberté qu'un innocent condamné.
- car les soldats exécutés ont été fusillés collectivement par des pelotons d'exécution et devant les troupes rassemblées.
- car ces assassinats par la France ont été faits pour terroriser la conscience collective des troupes sur le front.

La 4 ACG (Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre) demandent que la République rende hommage aux 650 Fusillés pour l'exemple par tout moyen qu'elle déciderait, pour que leur mémoire soit honorée et perdure dans l'histoire de notre pays.

Monsieur le Président de la République réhabilitez les Fusillés pour l'exemple. Vous en avez le pouvoir, vous en avez aussi le devoir.

Dans l'attente de votre réponse,

Recevez, Monsieur le Président de la République l'expression de notre profond attachement à la paix et de nos sentiments républicains.

Le Président de la 4ACG
Alain Desjardin